



Fonctionnement légal d'une Association



1. Les principaux textes qui régissent l'association

- *La loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association.*
- *La loi du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives.*
- *Les statuts de la FFBB.*
- *Les statuts et le règlement intérieur de l'association.*

2. Le contexte

2.1. Points communs avec le monde de l'entreprise :

- *Rassemblement d'Hommes,*
- *Capacité à mettre en place et gérer,*
- *Buts en commun,*
- *Environnement,*
- *Entité juridique,*

2.2. Les différences avec le monde de l'entreprise, Les associations n'ont pas :

- *D'objectif de profit,*
- *De distribution de profit parmi ses membres,*
- *De contrat de travail entre bénévoles, donc pas de lien de subordination.*
- *La gestion des salariés est différente.*

2.3. Le bénévolat

- *Le bénévole :*
« Veut » bien

A des motivations diverses (identité, estime, appartenance, coopération, responsabilité, valorisation, utilité, etc...).

**Les valeurs associatives - Des valeurs de l'entreprise, de l'administration.
La gestion des bénévoles - La gestion des salariés.**

2.4. La vie démocratique

- *L'organe décisionnaire de l'association est le comité directeur élu par les adhérents lors d'une assemblée générale.*
- *Le président, le trésorier et le secrétaire sont les membres du bureau de l'association. Ils sont membres du comité directeur. Le président est le responsable légal de l'association.*

3. La réactivité de l'association

3.1. Il convient alors que :

- *L'association développe SES VALEURS (ce à quoi nous croyons),*
- *ce qui lui permet de mettre en place SES MISSIONS (ce que nous proposons de faire),*
- *Pour réaliser SES OBJECTIFS,*
- *Au travers de SES ACTIONS.*

Il ne faut pas confondre projet et action.

L'ensemble des actions constitue le projet.

3.2. L'environnement :

- *Problèmes internes (réglementation, gestion des bénévoles, des salariés, communication, etc ...).*
- *Problèmes externes (concurrence, zapping, le loisir prend le pas sur l'effort, fidélisation, baisse démographique, moyens financiers, violence, etc ...).*
- *Ce qui provoque des sentiments de solitude, d'impuissance, de lassitude, d'isolement, de découragement, etc ...*

4. Gestion imposée / gestion choisie

- *Le fédération organise en grande partie la vie, la gestion du basket. De ce fait, au plan local, déjà une grande part de l'activité est « conduite » dans le cadre d'une cohérence voulue par la fédération.*
- *Mais les associations peuvent très bien, et même doivent, prévoir et organiser des actions qui viennent s'ajouter, renforcer ce fonctionnement.*
- *Cette part d'initiative ne doit pas être laissée au hasard, mais doit être construite de manière rationnelle.*